

Québec, le 14 juillet 2026

Madame Valérie Simard
Porte-parole, Cheffe de division
Arrondissement d'Achamps-Cartierville
valerie.simard@montreal.ca

Objet : Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ12

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le **16 juillet à 13h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

1. Vous indiquez dans le DQ8.1 que l'Arrondissement envisage le réaménagement du parc Louis-Hébert et l'aménagement d'un parc sur le terrain du Fort Lorette à la suite des travaux d'Hydro-Québec. Lors de la deuxième partie de l'audience publique, un participant a mentionné l'existence d'un sentier informel autorisé par les propriétaires sur le terrain de la Fabrique. Ce sentier permet actuellement de rejoindre la placette éphémère de Fort-Lorette. Ce sentier serait-il officialisé et aménagé de manière permanente avec l'aménagement d'un parc sur le terrain de Fort Lorette?

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission